

Sur les retraites, l'emploi et les salaires, On ne lâche rien...

Alors que partout dans les médias et milieux autorisés, le discours concernant la réforme des retraites annonce que la cause est entendue ; pour les salariés, la réalité est tout autre. Malgré certaines divergences qui se font jour au niveau de l'intersyndicale, nul ne peut nier que le mouvement en cours est exceptionnel à plus d'un titre.

Les salariés sont entrés en résistance pour créer un mouvement d'ampleur rarement égalé dans l'histoire sociale d'après guerre afin d'obtenir un plus juste partage des richesses.

Rien n'est joué, la CGT a des propositions pour pérenniser et améliorer le système par répartition.

Plutôt que d'aborder cette réforme par le seul prisme du recul de l'âge légal de départ à la retraite, la CGT préfère rechercher de nouveaux moyens de financement pour garantir une retraite à 60 ans avec un niveau de pension au moins égal à 75% du revenu d'activité.

Ceci passe par la recherche de nouvelles ressources :

- ↪ Une politique de l'emploi ambitieuse : 1 Million d'emplois créés, c'est 5 milliards d'€ pour les caisses de retraites.

- ↪ Une augmentation significative des salaires permettrait de relancer la consommation et ferait rentrer de nouvelles recettes dans nos caisses de retraites via le salaire socialisé : 1% d'augmentation générale des salaires représenterait 9 Milliards d'€ de cotisations supplémentaires.

- ↪ Une contribution de tous les revenus à l'effort de solidarité : selon la Cour des Comptes, mettre à contribution les revenus tel que l'intéressement, la participation, les stocks options représentent 10 milliards d'€ supplémentaires.

- ↪ Une contribution sur les revenus financiers des entreprises dont la part dans la constitution des profits ne cesse d'augmenter : 20 milliards d'€ supplémentaires.

- ↪ Les employeurs et surtout ceux du CAC 40 bénéficient de « 32 milliards d'euros » d'exonérations de cotisations sociales alors qu'il n'y a aucun retour sur l'emploi et les salaires, au contraire tout pour les actionnaires.

- ↪ Augmenter et moduler les cotisations patronales en fonction des politiques de l'emploi.

Toutes ces propositions sont mises en débat par la CGT. Tous les salariés doivent s'approprier et soutenir ces propositions pour éviter le piège d'une énième réforme.

Cette réforme systémique (par point ou compte notionnel), abaisserait une fois de plus le niveau de pension et ne réglerait pas la question du financement. Bien au contraire, elle ouvrirait les portes à la capitalisation dans le seul intérêt des marchés financiers et de ses actionnaires.

Systeme à Points : La fausse solution, le vrai danger !



Comment ça marche ?

Les cotisations sociales de l'année sont transformées en points, ceux-ci vont se cumuler tout au long de la carrière.

Salaire brut X taux de cotisation / Prix d'achat d'un point = Nombre de points

Au moment de la liquidation, la pension est égale au nombre de points multiplié par la valeur du point.

Nombre de points obtenus X valeur du point = Montant de la pension

C'est un système par répartition (puisque les cotisations des actifs financent les pensions des retraités) avec un mécanisme fortement contributif (prise en compte de l'intégralité de la carrière) où les droits sont acquis sous forme de points.

Mais le système est sans garantie car la variable d'ajustement est le niveau des pensions. Il n'y a aucun engagement sur l'évolution de la valeur du point, et donc incertitude sur le niveau de pensions !!

Le Medef est favorable aux régimes à points...

- **Plus contributif** : calcul sur totalité de la carrière
- **Plus souple** : double valeur du point (à la cotisation et à la liquidation) permet **d'équilibrer** le régime... **sans augmenter les cotisations !**
- Niveau de pension aléatoire

Le système dit à comptes notionnels : pire !

Chaque assuré est titulaire d'un compte virtuel. Les cotisations versées chaque année créditent son compte et augmentent le capital virtuel.

Le compte virtuel est revalorisé selon un indice au choix, exemple : revenu d'activité moyen (Suède) ou PIB (Italie)

La pension est égale au capital virtuel divisé par l'espérance de vie à la retraite de la génération de l'assuré, et en fonction de son âge de départ en retraite.

Pour ces raisons la CGT considère qu'il ne faut rien lâcher. L'UD 31 appelle l'ensemble des salariés, à une journée nationale interprofessionnelle de mobilisation par des actions multiformes y compris la grève.

Le Mardi 23 novembre manifestation
Départ 10h allée Ch. de Fitte
Soyons nombreux